

# Charte Informatique du collège La Roche Beaulieu 2012/2013



Cette charte a pour but de définir des règles d'usage des T.I.C.E. dans le collège  
 T.I.C.E. = Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education  
 = outils et produits informatiques utilisés dans le collège.

## 1) Utilisation du matériel informatique

Droits	Devoirs
J'ai accès à des ordinateurs et à des logiciels pour réaliser des activités pédagogiques ou faire des recherches à vocation scolaire.	-J'utilise le matériel informatique uniquement dans le cadre de mon travail scolaire.
Les personnels m'aident à utiliser le matériel.	-J'utilise le matériel en respectant les consignes données par l'adulte référent (professeur, documentaliste, surveillant...)
Le collège veille sur l'état du matériel.	-Je respecte le matériel. -Je ne perturbe pas le fonctionnement du matériel (débranchement de fils, insertion de virus...) -J'informe l'adulte référent de toute anomalie.
J'ai accès au réseau pédagogique du collège géré par l'application Solstice.	-Je ne divulgue pas mes mots de passe. -Je suis responsable de ce qui est fait sur l'ordinateur durant une session ouverte avec mon identifiant. -Je n'utilise pas l'identifiant d'un autre utilisateur. -Je ne gêne pas le fonctionnement du réseau en stockant ou en imprimant de gros documents. -je ne copie pas et ne télécharge pas de logiciels illégalement. -Je ne modifie pas, je ne supprime pas et je ne m'approprie pas les fichiers d'un autre utilisateur sans son accord.

## 2) Utilisation d'Internet (Rappel : les sites que je visite peuvent être contrôlés par le collège)

Droits	Devoirs
Je peux accéder à Internet grâce au réseau du collège.	-J'utilise Internet pour consulter ou rechercher des informations dans le cadre de mon travail scolaire.
Je suis protégé au maximum des sites interdits (Filtrage).	-Je ne cherche pas à visiter des sites Internet à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile et pornographique.
J'ai droit au respect de la confidentialité de ma correspondance par courrier électronique (e-mail).	-J'utilise ma messagerie pour mon travail scolaire et avec l'accord de l'adulte référent. -Je ne divulgue jamais mon identifiant de messagerie et son mot de passe.
J'ai le droit au respect de ma personne et de ma vie privée sur Internet et dans les e-mails, et je peux demander le retrait de photos ou de données personnelles publiées sans mon accord préalable	-Je respecte les personnes et la loi quand j'écris un e-mail ou que je publie des informations sur Internet (dans un site web, un blog, sur les réseaux sociaux...) : pas d'insultes, pas de textes ou d'images provocants ou blessants, pas de sexisme, pas de racisme...
Je peux publier des documents sur Internet en respectant les droits d'auteur (et même sur le site du collège après approbation).	-Je peux publier la photographie d'une personne si j'ai son accord (ou celle de son représentant si elle est mineure) et aussi l'accord du photographe. -Je ne dois pas publier la production de quelqu'un d'autre sans son accord. -Je ne dois pas offenser les idées des autres quand je publie sur Internet.

En cas de non respect de cette charte, je peux être privé d'accès au réseau pédagogique du collège et avoir une sanction prévue au règlement intérieur, voire des poursuites judiciaires prévues par la loi.

NOM : ..... Prénom : .....

Signature :